1186 (2018-2019) — N° 2

PARLEMENT WALLON

SESSION 2018-2019

17 OCTOBRE 2018

MOTION

déposée en conclusion de l'interpellation de Madame Ryckmans à Monsieur Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings, sur « la mise à jour du protocole d'accord inter-directions opérationnelles (DGO1, DGO3 et DGO4) concernant la gestion des abords boisés des bermes centrales et latérales pour la période 2017-2020 » *

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

6e session de la 10e législature
* Voir Doc. **1186** (2018-2019) No 1

site internet : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

MOTION

déposée en conclusion de l'interpellation de Madame Ryckmans à Monsieur Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings, sur « la mise à jour du protocole d'accord inter-directions opérationnelles (DGO1, DGO3 et DGO4) concernant la gestion des abords boisés des bermes centrales et latérales pour la période 2017-2020 »

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de Madame Ryckmans à Monsieur Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings, sur « la mise à jour du protocole d'accord inter-directions opérationnelles (DGO1, DGO3 et DGO4) concernant la gestion des abords boisés des bermes centrales et latérales pour la période 2017-2020 », la réponse du Ministre et le débat qui s'en est suivi.

Demande au Gouvernement wallon,

1. de procéder à l'évaluation du protocole d'accord inter-directions opérationnelles en s'appuyant, notamment, sur les différents avis communiqués;
2. de venir présenter cette évaluation au Parlement de Wallonie début 2019.